



Port: 06 74 12 49 89
Tel: 05 45 91 15 39
Larpe.entreprise@outlook.com
www.entrepriselarpe.com

LARPE SAS

COMMUNE D'AUSSAC VADALLE

CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR
REF : 2023-H05

LOT N° 11 : PEINTURE



01

Présentation
de l'Entreprise

02

Méthodologie
du chantier

03

Personnel mis
à disposition

04

Planning
prévisionnel

05

Mode
opératoire et
sécurité

06

S.A.V. et
Maintenance
d'Entreprise

07

Certificats de
capacités
Formation
Amiante

SOMMAIRE



PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

-  Historique de la société
-  Moyens Humains
-  Moyens Matériels
-  Notre Challenge : L'innovation
-  Un Engagement Environnemental
-  Fournisseurs et produits
-  Insertion professionnelle



HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

L'entreprise LARPE est une société anonyme Familiale active depuis plus de 35 ans sur le secteur d'Angoulême en nouvelle Aquitaine. Nous sommes spécialisés dans les travaux de seconds œuvres et intervenons lors de réhabilitations, rénovations ou d'isolations thermiques (peinture, revêtements de sols, ravalements de façades, projection d'isolant, ITE...)

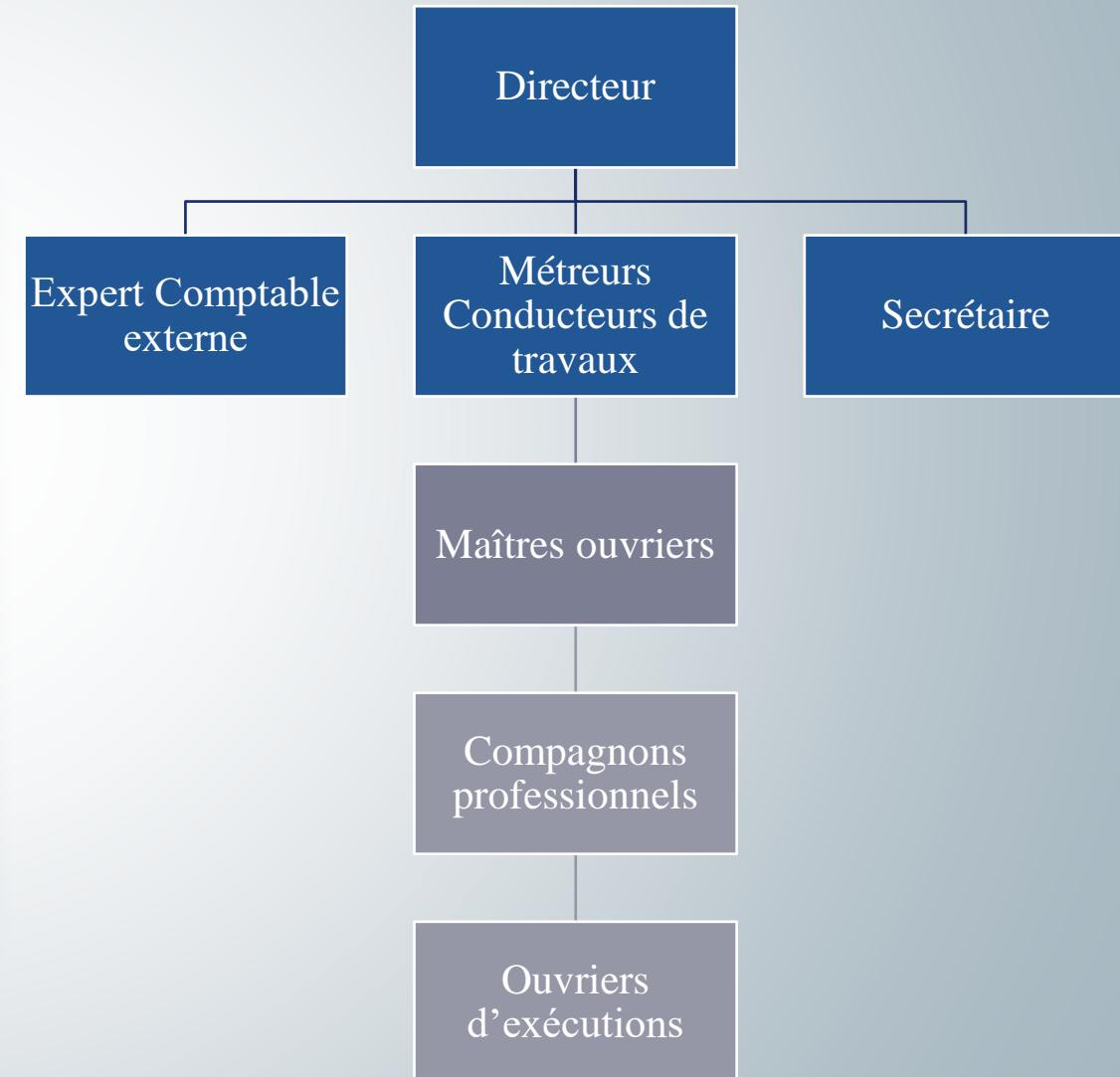
Notre effectif est compris entre 20 et 30 salariés et nous réalisons un chiffre d'affaire de plus d'un million d'euros Chaque années.



MOYENS HUMAINS



ORGANIGRAMME





MOYENS MATÉRIELS



À DISPOSITION :

➤ Véhicules :

- Camion nacelle
- Peugeot boxers
- Peugeot Experts
- Peugeot Partners dont 2 électriques
- Peugeot 208
- Renault zoé électrique
- Volkswagen transporter

➤ Matériel :

- Outilage électroportatif : Girafe pour ponçage, visseuse, percuteur, scie-sauteuse, Malaxeur, Pistolet basse et haute pression , Groupes électrogènes
- Moyens d'élévation : Echafaudages roulants et fixes / échelles
- Petit outillage : Brosserie, rouleaux, couteaux à enduire, cutter, maroufleur, etc...

➤ Atelier / bureaux :

- Logiciels de calculs de devis
- Logiciels de métrés



NOTRE CHALLENGE : LA PERENNITE PAR L'INNOVATION



Cette machine Airless à membrane est équipée d'une double buse et d'un tuyau chauffé A + 40°C, garantissant une fluidité constante de la peinture. Elle permet donc une application par projection avec un brouillard inférieur à 1cm de rayon.

Pour agir durablement en vue d'accompagner notre territoire dans sa pérennité, nous avons opté pour une philosophie propre à notre statut de PME concernant les enjeux sociétaux et économiques :

- La recherche permanente de la performance des équipes d'application et ce, par un programme de formation adapté.
- Une gestion maîtrisée des chantiers bénéficiant de notre structure à taille humaine.
- Le choix d'idées innovantes en matière de gestion et d'application en vue d'engendrer des synergies.
- Dans le cadre de notre engagement pour pouvoir travailler rapidement et proprement, l'entreprise a investi et misé sur des nouveaux procédés d'application à la fois plus économiques et plus rapides :



UN ENGAGEMENT DU RESPECT ENVIRONNEMENTAL



➤ DES MATERIAUX ECO-RESPONSABLES

Depuis toujours attachés à réduire notre impact écologique pour les générations futures, nous utilisons des marques de peintures respectueuses de l'environnement étant certifiés par un Ecolabel ou entrant dans les démarches HQE.

➤ DES VEHICULES ELECTRIQUES

L'utilisation des voitures électriques permet d'améliorer notre qualité de vie et notre santé grâce à l'absence d'émissions de particules et de CO2 en phase d'utilisation ainsi que de réduire de façon considérable les nuisances sonores.

➤ NOTRE OBJECTIF : Réduire notre émission de CO2

Pour mieux maîtriser la pollution, il faut la mesurer, depuis 2009 nous œuvrons dans le cadre des processus liés à la réalisation d'un chantier sur la qualité de l'air dans qui en découle, pour communiquer, à la demande du client, le ratio de pollution : COV / quantité matériaux

Pour ce faire nous disposons, d'un réseau d'experts adaptés pour le calcul du ratio de pollution.

D'un autre côté, pour préserver la santé de nos employés et leurs travaux dans de bonnes conditions, nous disposons de testeurs de pollution de type FLOW ; ce dernier est un capteur individuel de pollution portatif et permet de mesurer en temps réel la qualité de l'air respiré.



FOURNISSEURS ET PRODUITS



➤ UN SAVOIR FAIRE ARTISANAL POUR DES PRODUITS EFFICACES

Notre société a toujours su proposer des produits techniques de qualité, issus d'un savoir-faire artisanal, développés aujourd'hui à grande échelle par nos fournisseurs.

➤ DES PRODUITS LABELISES

La plupart des produits utilisés par l'entreprise LARPE sont labélisés et respectent les normes européennes en matière d'écolabels, ceux-ci garantissent un niveau d'exigence élevé en termes de limitation des impacts des produits et services sur l'environnement, tout en maintenant leur niveau de performance.

Les deux écolabels délivrés par AFNOR Certification en France sont NF Environnement et l'Ecolabel Européen.

**le Comptoir
Seigneurie**
Tout pour le Peintre

unikalo
PEINTURES BÂTIMENT

GRASSIN
décor



INSERTION PROFESSIONNELLE



- Nous avons saisis l'opportunité de construire notre avenir sur l'égalité des chances, la non discrimination et l'insertion professionnelle. En effet, chaque année l'entreprise recrute plusieurs apprentis et stagiaires au sein des lycées professionnels de la Nouvelle Aquitaine.

- D'autres part, L'entreprise est en relation avec de nombreux établissements extérieurs tels que ALESIE, AFPA, EREA, IRFREP, ARU... qui mettent à disposition des salariés en insertion professionnelle.

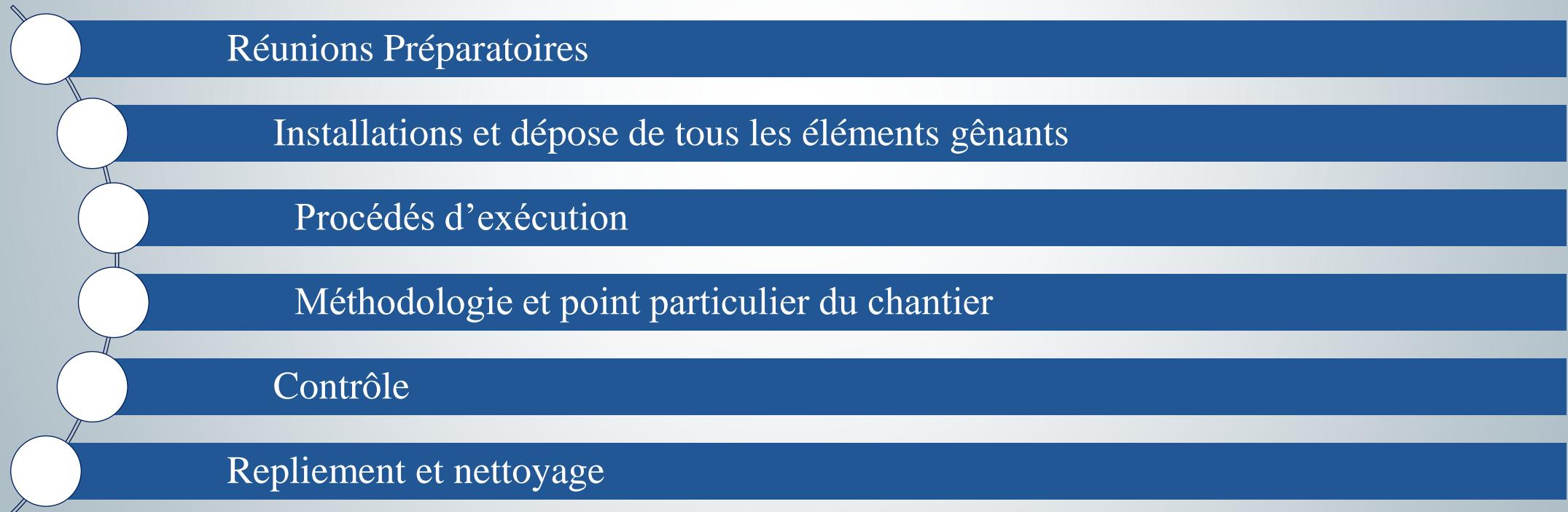
Groupement d'employeurs :

ALESIE – 16 Allée du Champ Brun – 16000 ANGOULEME

TEL : 05/45/65/28/73 - Madame THOMAS Sylvie



MÉTHODOLOGIE DU CHANTIER :





RÉUNIONS PRÉPARATOIRES



- *Visite du Site avant remise de prix*
- *Réunion en amont du chantier pour commandes*
- *Préparation pour installations de chantier*



INSTALLATIONS ET DÉPOSE DE TOUS LES ÉLÉMENTS GÊNANTS

Conformément au CCTP, L'entreprise LARPE à pris connaissance lors de la visite du site des contraintes techniques et du fonctionnement du bâtiment.

À cet effet et en vue de satisfaire le client, nous proposons le plan d'action suivant :

➤ *Dépose des éléments gênants:*

- Dépose des différents éléments
- Évacuations dans une zone mise à disposition

➤ *Installations :*

- Postes de travail
- Suivi des normes de sécurité
- Mise à disposition d'un lieu de restauration



PROCÉDÉS D'EXÉCUTION PEINTURE

➤ Utilisation de l'Airless MARK V pour pulvérisation de l'enduit



➤ Utilisation du NESPRITEC pour mise en peinture des murs et plafonds:

Gain de temps considérable comparé à un Airless traditionnel puis économique en déchet du fait d'un masquage moindre.

➤ Utilisation du système de pose SYSTEXX:

Gain de temps celle-ci évite l'encollage manuel et évite le bullage du fait d'une colle uniforme sur le revêtement.





MÉTHODOLOGIE ET POINT PARTICULIER DU CHANTIER

Cloison neuve :

- Les bandes seront poncées au grain de 120. Par la suite nous imprimerais le support afin de laisser apparaître les défauts éventuels.
- Après le rebouchage nous poserons la toile de verre SYSTEXX (Pré-peinte, pré-encollée). Cette toile de verre étant déjà imprimée recevra une couche de finition voir deux couches selon la teinte.



Contrôle

Pour attester de la conformité des travaux, Le Contrôle interviendra par nos soins à la fois régulièrement au long du chantier et en fin de chantier dans le but de vérifier la qualité et la de l'exécution.



REPLIEMENT ET NETTOYAGE

En vue de la remise en État du chantier,
l'entreprise LARPE procédera à la dépose des
divers échafaudages et matériel mis en place
pour la bonne exécution du chantier en suivant :

- L'évacuation des déchets et résidus
- Grattage des colles et résines.
- Le nettoyage des diverses salissures
- Le dépoussiérage et le nettoyage des zones
consacrées à nos interventions.



PERSONNEL PROPRE AU CHANTIER

- **PEINTURE :**

- **SALARIES : 1 CHEF DE CHANTIER – 3 OUVRIERS QUALIFIES**
- **Monsieur LARPE Pascal, Directeur**
- **Monsieur ROUMAGNE Stéphane, Conducteur de travaux**
- Sous-traitance envisagée : Néant

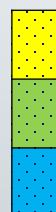


PLANNING PRÉVISIONNEL D'INTERVENTION

LOT 11 PEINTURE

PLANNING

DESIGNATION	MOIS 1		MOIS 2		MOIS 3		MOIS 4		MOIS 5		MOIS 6		MOIS 7		MOIS 8		MOIS 9		MOIS 10		MOIS 11	
Batiment A																						
Batiment B																						
Batiment C																						



Semaine travaillée pour 1 équipe de 2 peintres



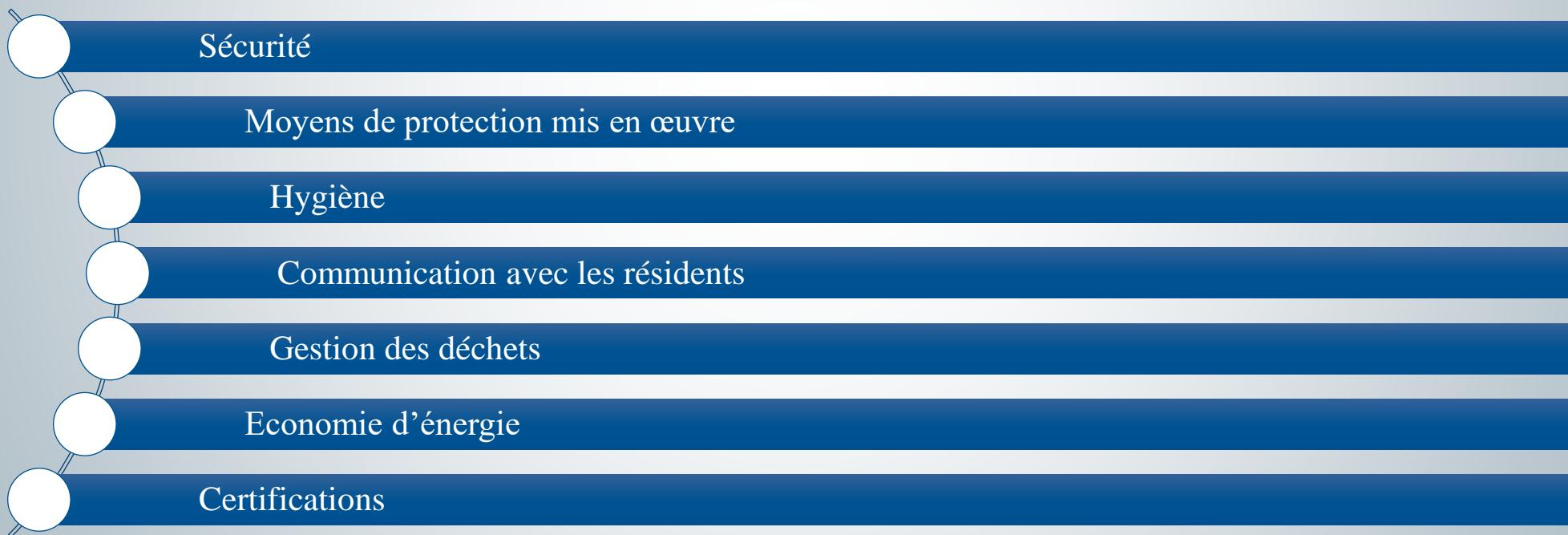
Semaine travaillée pour 1 équipe de 2 peintres



Semaine travaillée pour 1 équipe de 2 peintres



MODE OPÉRATOIRE :





1 – SÉCURITÉ:

Etant primordiale, la sécurité sur les chantiers de notre personnel est placée au premier rang de nos projets. C'est pourquoi, sur chaque chantier, nous mettons un plan de prévention interne avec :

A. Chantier :

- Mise en place de grilles de travail, rubalises avec signalisations, échafaudage soumis à la norme NF
- Eclairage : mise en place de lampes halogènes sur pieds
- Mise à disposition de Trousses de secours
- Un téléphone portable sur le chantier
- Création d'un PPSPS Interne

B. Personnel :

- Mise à disposition d'un équipement complet de protection pour chaque employé (lunettes, gants, genouillères, casques....)
- Personnel disposant du diplôme de secourisme
- Masques P2/P3
- Surveillance continue sur le chantier afin d'éviter tous accidents aux ouvriers



2 – MOYENS DE PROTECTION MIS EN ŒUVRE:

L'Entreprise Larpe met en œuvre tous les moyens nécessaires pour la protection de ses matériaux et de ses ouvrages, contre le risque de vol et dégradations de toute origine (vandalisme, climat ...) et ce jusqu'à la réception des travaux.

A. Chantier :

- Mise en place de grilles de travail, rubalisés avec signalisations
- Organisation des cheminements (piétons, véhicules, engins ...) Mise à disposition de Trousses de secours
- Echafaudages et échelles avec garde-corps périphériques

B. Protection des ouvrages:

- Bâchage étanche pour les ouvrages en extérieurs
- Vérification hebdomadaire de la protection
- Dépose des protections en fin de chantier



3 – HYGIÈNE SUR LE CHANTIER :

A. Protection de la santé

- Dispositions générales prévues
- L'entreprise utilisera les produits référencés dans la méthodologie du chantier.
- Les ouvriers affectés au chantier ont l'habitude de travailler sur ce type de chantier et disposent d'un testeur FLOW.
- Une organisation logique et une souplesse des équipes seront instaurées propre à ce type de chantier.

B. Stockage des matériaux

- Moyen de stockage envisagé
- Nous utiliserons le stockage sur chantier dans le container que nous mettrons en place si nécessaire.

C. Nettoyage de chantier

- Dispositions générales prévues
- Les salariés doivent tenir leur chantier propre, chaque fin de semaine le chantier sera nettoyé.



4 – *COMMUNICATION AVEC LES RÉSIDENTS*

Dans le cadre de la réalisation de travaux, l'entreprise met en place un plan de communication avec les résidents en vue d'assurer la bonne cohésion de l'exécution.

**ATTENTION
PEINTURE FRAICHE**

A. De l'entreprise au client :

- Affichage sur site de panneaux signalétiques
- Concertation de la population : La formation des ouvriers comporte un tronc commun orienté vers un gain d'autonomie et une meilleure maîtrise des relations aux locataires
- Réduction de l'exposition au bruit par une meilleure organisation du travail (limiter les déplacements des meubles..)
- Mise à disposition de rallonges pour que les résidents puissent brancher leurs appareils électriques

B. Du client à l'entreprise :

- Nos employés effectuent le rôle d'agents de liaison entre les résidents et l'entreprise, ils prennent en notes les commentaires des résidents et chaque jour en font part à l'employeur.
- Des panneaux de signalisation contiennent le numéro de téléphone et le site internet de l'entreprise ou une interface a été créée spécialement pour rester en contact avec les résidents.
- Un cahier de réclamation est à disposition des locataires au bureau de chantier



5 – GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS :

Selon l’application des règles de l’entreprise, à savoir :

- Nous avons mis en place, avec la société William SABATIER Recyclage, un procédé d’élimination des déchets payant : la méthode rodée consiste à trier, au sein de notre dépôt, tous nos déchets, de les stocker dans une benne mise à notre disposition et de prévoir l’enlèvement par la société William SABATIER Recyclage.
- Les déchets polluants et dangereux sont dissociés et traités à part, permettent de les traiter en prévenant tout risque de pollution.
- Nous avons mis l’accent sur la valorisation de nos déchets, et nous nous sommes assuré auprès de la société de recyclage, qu’après le tri, ces derniers seront valorisés en produisent des énergies renouvelables après des traitements avancés.





6 – GESTION DES CONSOMMABLES ET ÉCONOMIE D’ÉNERGIE:

Pour réduire notre empreinte écologique, nous travaillons sur tous les aspects pour lutter contre gaspillage d’énergie et des consommables :

- Un travail de qualité :***

Il permet d’éviter d’autres actions chronophages (contrôle, retouches, réparations, voire destruction) en vue de réduire le gaspillage de capital humain et d’énergie requis.

- Une Bonne gestion des consommables :***

Revente des reliquats à prix réduits, branchage des équipements électriques uniquement lors de leurs utilisations. Livraisons des matériaux ergonomiquement (en combinant plusieurs commandes par livraison).

Limite des sur-approvisionnements par une gestion du stock régulière et un calcul des quantités exactes.

- Gestion des trajets :***

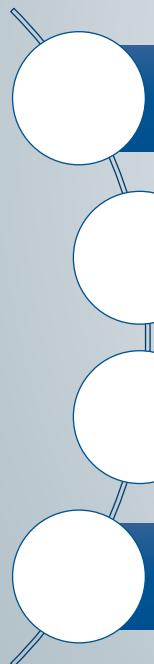
En fonction du personnel présent dans l’entreprise, utilisation complète de la place des véhicules.

- Véhicules performants :***

Le parc automobile de l’entreprise est intégralement constitué de véhicules respectueux de l’environnement électriques ou diesel. Tous les véhicules Diesel, quant à eux, sont tous âgés de moins de 3 ans pour que l’entreprise se dote des véhicules les moins polluants du marché



ORGANISATION DU S.A.V. ET DE LA MAINTENANCE DE L'ENTREPRISE:



Modalités d'intervention

Contact et référent

Nuisances aux usagers

Garanties et assurances



1 – MODALITÉS D’INTERVENTION DU S.A.V. ET DE LA MAINTENANCE

Notre objectif est de présenter le principe de fonctionnement de notre service après-vente et de notre maintenance à destination des clients et collaborateurs de l’entreprise.

Maintenance Avant réception :

Visites préventives en cours de chantier, alertes sur les risques spécifiques.

Des moyens matériels et humains sont mis à disposition en cas de problème: Constitution d'un dossier réalisation pour faciliter l'opération du S.A.V.

S.A.V. Après réception :

Étape 1:

Prendre contact avec la personne référente par dossier électronique (email) ou par téléphone (voir page contact).

Étape 2:

Collecte des informations par le responsable du chantier et l'équipe travaux et constitution d'un dossier de réclamation avec numéro de suivi permettant la traçabilité du dossier.

Étape 3 :

Réalisation des investigations par la personne référente et diagnostic.

Chiffrage d'une réparation si les dommages ne sont pas compris par la garantie de l'entreprise.

Étape 4 :

Propositions de solutions techniques fiables et pérennes avec coopération du client.
Intervention suivant la nature de la réclamation (urgente ou normale).

Étape 5 :

En cas de situation conflictuelle, l'entreprise Larpe se réserve le droit de faire appel à un cabinet d'expert indépendant en vue d'une expertise amiable.



2 – CONTACT ET RÉFÉRENT

Procédure à suivre pour contacter notre S.A.V. et maintenance.

- *Étape 1:*

Se mettre en relation avec le secrétariat de l'entreprise pour déclarer à notre administration la réclamation.

- Par email: larpe.entreprise@outlook.com
- Par téléphone: **05-45-91-15-39**

Joindre toutes les pièces / preuves (photos, emails...) pour agrémenter la réclamation par email.

- *Étape 2:*

Sauf indication contraire du secrétariat qui transmettra la demande à la personne concernée, prendre contact avec la personne référente:

Pascal Larpe au 06-74-12-49-89



3 – NUISANCES AUX USAGERS

La SAS LARPE a bien pris conscience que le chantier se déroule à l'intérieur même d'un établissement recevant des enfants ainsi que du personnel d'encadrement des enfants.

Il sera effectué une vigilance stricte par rapport au site . (véhicules, matériel de travail , échafaudage intérieur et extérieur , grilles de protection)



4 – GARANTIES

La réception, avec ou sans réserve, est le point de départ de nos garanties.

- ***Parfait achèvement des travaux:***

Durée : 1 an

La garantie de Parfait achèvement des travaux (GPA) couvre les désordres signalés lors de la réception ou durant l'année qui suit la réception. Les demandes doivent être justifiées et ne concernent pas des dégradations postérieures à la réception ou des conséquences des défauts d'entretien.

- ***Assurance dommage ouvrage:***

Durée : 10 ans

Cette garantie est mise en œuvre dans la mesure où les dommages sont la conséquence directe de l'exécution des travaux. L'intervention qui en résulte aura lieu dans les délais légaux d'instruction des sinistres de la DO.

- ***Autres expertises***

Lorsqu'un nombre important de désordres échappe aux garanties précédemment listées, le rôle de notre S.A.V. est de faire part de la position de l'entreprise un expert amiable.



CERTIFICATIONS :

**Références
chantiers
similaires**

**Certificats
de
capacités**

**Formation
amiante**



Construction de 30 logements LOGELIA (Peinture)	101 000.00 €
Ville de Ruelle/Touvre – Théâtre (Peinture)	135 000.00 €
Centre Hospitalier de Girac (Peinture, ravalements de façades)	265 000.00 €
Auchan (Peinture)	120 000.00 €
Carrefour (Peinture)	105 000.00 €
Centre Hospitalier Camille Claudel (Peinture)	130 000.00 €
NORAUTO La Couronne	120 000.00 €
Ville de Saint-Yrieix – Centre Socioculturel	92 000.00 €
Restructuration du service Chirurgie 2 – CH de Barbezieux	376 000.00 €
CFA COGNAC	72 500.00 €
CFA BARBEZIEUX	85 000.00€
Centre Hospitalier Camille Claudel	240 000.00 €
LOGELIA Extérieur	300 000.00 €
OPH DE L'ANGOUMOIS Extérieur	600 000.00 €
COMAGA	150 000.00 €
STGA (Travaux de ravalement de façades sur bâtiments)	130 000.00 €
EHPAD LES EMERAUDES - LA PROVIDENCE - LES ECUREUILS	420 000.00 €
CMSO Agences	125 000.00 €
SNI	90 000.00 €
CONSEIL GENERAL 16	100 000.00 €
GRAND ANGOULEME MEDIATHEQUE	165 000.00 €

RÉFÉRENCES CHANTIERS SIMILAIRES:



CERTIFICATS DE CAPACITÉS EN EXTÉRIEUR

Attestation de travaux

Seul ce document est valable et n'admet pas d'autre forme d'attestation.

Attention au risque de confusion et ne pas le faire parvenir aux autorités.

Partie Technique

SARL LARPE
1, rue des Commerçants
16400 PUYMOYEN
Tél. 05 45 21 30 20 - 05 45 21 30 21
post : Boite postale 106
RCS ANGOULÉME 321 518 95 00056 / APE 404

Nom de l'entreprise ayant réalisé les travaux : **SARL LARPE**

Adresse : **1 RUE DES COMMERCANTS 16400 PUYMOYEN**

Nom du Client : **CA DU GRAND ANGOULEME 16000**
Accéder à la fiche client pour les informations détaillées sur l'entreprise et les marchés traités par le Maître d'ouvrage et Contrôleur technique.
Adresse : **25 Bd BESSON BEY 16023 ANGOULEME CEDEX**

Nom du Maître d'œuvre/ exécution : **CA DU GRAND ANGOULEME**
Accéder à la fiche client pour les informations détaillées sur l'entreprise et les marchés traités par le Maître d'ouvrage et Contrôleur technique.
Adresse : **25 Bd Besson Bey 16023 ANGOULEME**

Nom du Contrôleur technique : **Bureau Alpes Corbières - 17 av Roger Bontemps 30130 Nîmes**
Accéder à la fiche client pour les informations détaillées sur l'entreprise et les marchés traités par le Maître d'ouvrage et Contrôleur technique.

Nom et adresse du chantier : **REDIAIRIQUE D'ANGOULEME**
16000 ANGOULEME

Date de début des travaux : **1/10/14** Date de réception des travaux **1/2/16**.

Description technique des travaux réalisés :
réalisation d'un échafaudage en bois de la qualité en menuiserie, enlèvement des matériels, électricité, plomberie, peinture, émaillage...
Pièces toutes **MURS/PLAFONDS/BOISERIES/METALLERIES SOLS.**

Montant HT du marché de l'entreprise : **152.000.00€ HT.**

Objet et montant HT des prestations données en sous-traitance par l'entreprise :

Appréciation de la prestation : à complir par le chef d'entreprise ou son représentant ou autre personne chargée de la direction de l'entreprise ou ses bureaux de contrôle.

Très bien	Bien	Possible	Médiocre
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Qualité de la réalisation : **○ ○ ○ ○ ○**

Respect des délais : **○ ○ ○ ○ ○**

Tenue du chantier : **○ ○ ○ ○ ○**

Commentaires du signataire :

P. Adesai

Nom du signataire : **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME 25 Bd Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX**

Date : **3/4/16**

Signature : 

P. Adesai

QUALIBAT

	Partie Technique
Nom de l'entreprise ayant réalisé les travaux : Sarl LARPE	
Adresse : 1 Rue des Commerçants 1640 Périgueux	
<input checked="" type="checkbox"/> Nom du Client : Hôpital de Barbezieux 16300 BARBEZIEUX <small>Si la réponse est sous-traitante l'attribution doit être visée par l'entreprise principale mais aussi par le Maître d'œuvre et/ou le Contrôleur technique</small>	
Adresse : 16300 BARBEZIEUX	
<input checked="" type="checkbox"/> Nom du Maître d'œuvre d'exécution : AGENCE Danielle BRIOLET <small>Architecte ou titulaire d'un diplôme équivalent</small>	
Adresse : 8 Rue Jean Jaurès 1620 Angoulême	
<input checked="" type="checkbox"/> Nom du Contrôleur technique : SOCITAC <small>Conseil en accès et aménagement aux personnes</small>	
Adresse : 328 Rue de Parisieux Angoulême	
Nom et adresse du chantier : CENTRE HOSPITALIER DE BARBEZIEUX, Route de St Bonnet B2 500-31. 16300 BARBEZIEUX SAINT HILAIRE	
Date de début des travaux : 3/9/2012 Date de réception des travaux : 24/03/2015	
Description technique des travaux réalisés : <small>Prise en charge de la partie de la réalisation des demandes incluant les surfaces, formes, puissances, portées, hauteur.</small>	
Porte sur 305 m² en bois + 2 400 m² / Porte extérieure Porte plafond 2 220 m² / 2 180 m² Porte vitrée peint + 1900 m² Porte sur peint + Porte de verre - 22	
Montant HT du marché de l'entreprise : 367 899,47 € HT	
Objet et montant HT des prestations données en sous-traitance par l'entreprise : <hr style="width: 20%; margin-left: 0;"/>	
Appréciation de la prestation : Exemple par le client (particulier ou maître d'ouvrage professionnel) ou maître d'œuvre <small>au bureau de contrôle</small>	
Très bien Bien Passable Médiocre	Date : le 31/11/16
Qualité de la réalisation : <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
Respect des délais : <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
Tenue du chantier : <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
Commentaires du signataire :	
HÔPITAUX DU CENTRE CHARENTE <small>16300 BARBEZIEUX SAINT HILAIRE</small> Responsable Technique, Financier, Travail, Services Techniques et Développement durable 05 40 78 78 17	



CERTIFICATS DE CAPACITÉS EN SITE OCCUPÉ

Partie Technique

Nom de l'entreprise ayant réalisé les travaux : **SARL LARPE**

Adresse : **1 RUE DES COMMERCANTS 16400 PUJMOYEN**

Nom du Client : **CA DU GRAND ANGOULEME**
Adresse : **25 Bd Besson BEY 16023 ANGOULEME Cedex**

Nom du Maître d'œuvre d'exécution : **CA DU GRAND ANGOULEME**
Adresse : **25 Bd Besson BEY 16023 ANGOULEME**

Nom du Contrôleur technique : **SOCOTEC**
Adresse : **388 rue de Peugueur 16000 ANGOULEME**

Nom et adresse du chantier : **NEUTRIS (Faciès du CA Angouleme)**

Date de début des travaux : **1/2013** Date de réception des travaux : **6/2014**.

Description technique des travaux réalisés :
Pelvanoise Extérieure revêtements.

Montant HT du marché de l'entreprise : **133 820,00 € HT**

Objet et montant HT des prestations données en sous-traitance par l'entreprise :

Signature : [Signature]

Appréciation de la prestation : **Tres bien**

Qualité de la réalisation : **Bien**

Rapport des débits : **OK**

Tenue du chantier : **OK**

Commentaires du signataire : **P Advenies**

SARL LARPE
1 RUE DES COMMERCANTS
16 400 PUJMOYEN

ATTESTATION D'EXPERIENCE EN SITE OCCUPÉ

Nom d'œuvre : **LOCELIA ESTRELLATE**

Nom d'œuvre : _____

Désignation du marché : **TRAITEMENT DE PEINTURE**

S'agit-il d'un marché à bon de commande : oui non

Lieu des travaux : **LOCELIA - Usine de l'Estrelle - Angoulême** **16110** Code postal

Date du début des travaux : **2013** Date de fin des travaux : **2014**

Montant Total HT du marché : **138 340,00 €** Donn. Part de l'entreprise : **138 340,00 €**

Des travaux ont-ils été sous-traités : oui non Si oui, montant HT des travaux sous-traités : **0**

Nature des travaux sous-traités : **—**

Description des travaux réalisés par l'entreprise (ou le groupement solidaire) **lags sous-traitance** et quantités mises en œuvre :

— TRAVAUX DE PEINTURE
— TRAVAUX DE REVETEMENTS DE SOLS

Moyens utilisés pour la réalisation des travaux : (cochez les cases retenues)

Bureau d'études : oui non Laboratoire : oui non

Matiériel spécifique : Outil/Travaux de chantier
— groupe électrogène
— générateur de chaleur
— générateur de qualité etc...
Autre, précisez tout autre élément susceptible de valoriser les prestations de l'entreprise ou du groupement solidaire : **— Travail en présence d'échantillons de bouches.**

Contraintes environnement le chantier (cochez les cases retenues)

Circulation piétonne : oui non Encombrement dû à des réseaux : oui non (eau, électricité)
Circulation automobile : oui non Utilisation d'options réservé au chantier : oui non

Les travaux ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

SIGNATAIRE
Nom : **[Signature]**
Fonction : **[Signature]**
Organisme : **[Signature]**

DATE : **16 Août 2016** Cachet et signatures du maître d'œuvre et (ou) du maître d'ouvrage

LOCELIA - Usine de l'Estrelle - Angoulême
25 Bd Besson BEY
16023 ANGOULEME CEDEX

2/2



FORMATION AMIANTE

APAVE Formation

ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION : APAVE SUDEUROPE SAS
AGENCE - ANGOULEME
9, AVENUE MARECHAL JUIN
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

ADRESSE CLIENT : LARPE PASCAL
1, RUE DES COMMERCANTS
16400 PUJMOYEN

Objet : ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE
(Activités relevant de la Sous Section 4 du Code du Travail)

N° de déclaration d'activité : 93.13.14062.13
Nos Réf. : 43518750

M ROUMAGNE Stéphane Date de naissance : 25/07/1968
a participé à la session de formation Préalable
PR/B032 - Amiante : cumul de fonction - Sous-section 4 (SS4) - Formation préalable

telle que définie dans l'Arrêté du 23 février 2012.

Organisée à : AGENCE D'ANGOULEME
Du 06/02/2017 Au : 10/02/2017 DUREE : 35:00
Formateur(s) : NUNEZ Thierry Formateur qualifié suivant référentiel qualité interne entreprise
RETIF Patrice Formateur qualifié suivant référentiel qualité interne entreprise

Au cours de ce stage Monsieur ROUMAGNE Stéphane a acquis les connaissances et savoir-faire adaptés à la nature de ses activités, à son niveau de responsabilité, à sa qualification et son expérience professionnelle.

Au vu de cette attestation de compétence Monsieur ROUMAGNE Stéphane peut effectuer des interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante pour les activités définies à la sous section 4 jusqu'au 10/02/2020. Une formation de recyclage devra être suivie avant le 10/02/2020 pour poursuivre l'activité mentionnée

A : Angoulême
Le : 13/02/2017

Le Responsable Formation
Laurence GAILLARD
Cachet

La présente attestation est basée : sur les renseignements que vous nous avez fournis (indice souhaité, tâches confiées, ...), sur les résultats obtenus par le stagiaire au contrôle des connaissances et sur son comportement lors des applications pratiques.

Nous vous conseillons de faire une photocopie de cette page avant de découper la carte selon les pointillés et de la remettre au titulaire.

TITULAIRE

NOM : ROUMAGNE Prénom : Stéphane
Date de naissance : 25/07/1968
Fonction : Amiante : cumul de fonction - Sous-section 4 (SS4).
Formation préalable

Est titulaire d'une :

ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE
(sous section 4 du Code du Travail)

Suite à : Formation Préalable

Valable jusqu'au : 10/02/2020
Pour les activités mentionnées à la sous section 4
Contenu conforme à l'Arrêté du 23/02/2012

ORGANISME DE FORMATION

APAVE SUDEUROPE SAS
8 Rue Jean-Jacques Vernazza - ZAC Saumury-Séon - BP 193
13322 MARSEILLE Cedex 16
N° de déclaration d'activité : 93.13.14062.13

Formateur(s) qualifié(s) : NUNEZ Thierry

Le Responsable Formation
Laurence GAILLARD
Signature :

Référence : 43518750 Date : 10/02/2017

APAVE Formation

ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

APAVE SUDEUROPE SAS
AGENCE - ANGOULEME
9, AVENUE MARECHAL JUIN
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

ADRESSE CLIENT :

LARPE PASCAL
1, RUE DES COMMERCANTS
16400 PUJMOYEN

Objet : ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE
(Activités relevant de la Sous Section 4 du Code du Travail)

N° de déclaration d'activité : 93.13.14062.13
Nos Réf. : 43518592

M BRACHET Killian Date de naissance : 16/09/1990
a participé à la session de formation Préalable
PR/B032 - Devenir opérateur de chantier amiante sous-section 4 (SS4) - Formation préalable

telle que définie dans l'Arrêté du 23 février 2012.

Organisée à : AGENCE D'ANGOULEME
Du : 01/02/2017 Au : 02/02/2017 DUREE : 14:00

Formateur(s) : AUDOYNNAUD Albin Formateur qualifié suivant référentiel qualité interne entreprise

Au cours de ce stage Monsieur BRACHET Killian a acquis les connaissances et savoir-faire adaptés à la nature de ses activités, à son niveau de responsabilité, à sa qualification et son expérience professionnelle.
Au vu de cette attestation de compétence Monsieur BRACHET Killian peut effectuer des interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante pour les activités définies à la sous section 4 jusqu'au 02/02/2020. Une formation de recyclage devra être suivie avant le 02/02/2020 pour poursuivre l'activité mentionnée ci-avant.

A : Angoulême
Le : 03/02/2017

Le Responsable Formation
Laurence GAILLARD
Cachet

La présente attestation est basée : sur les renseignements que vous nous avez fournis (indice souhaité, tâches confiées, ...), sur les résultats obtenus par le stagiaire au contrôle des connaissances et sur son comportement lors des applications pratiques.

Nous vous conseillons de faire une photocopie de cette page avant de découper la carte selon les pointillés et de la remettre au titulaire.

TITULAIRE

NOM : BRACHET Prénom : Killian
Date de naissance : 16/09/1990
Fonction : Opérateur de chantier

Est titulaire d'une :

ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE
(sous section 4 du Code du Travail)

Suite à : Formation Préalable

Valable jusqu'au : 02/02/2020
Pour les activités mentionnées à la sous section 4
Contenu conforme à l'Arrêté du 23/02/2012

ORGANISME DE FORMATION

APAVE SUDEUROPE SAS
8 Rue Jean-Jacques Vernazza - ZAC Saumury-Séon - BP 193
13322 MARSEILLE Cedex 16
N° de déclaration d'activité : 93.13.14062.13

Formateur(s) qualifié(s) : AUDOYNNAUD Albin

Le Responsable Formation
Laurence GAILLARD
Signature :

Référence : 43518592 Date : 02/02/2017

APAVE Formation

ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

APAVE SUDEUROPE SAS
AGENCE - ANGOULEME
9, AVENUE MARECHAL JUIN
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

ADRESSE CLIENT :

LARPE PASCAL
1, RUE DES COMMERCANTS
16400 PUJMOYEN

Objet : ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE
(Activités relevant de la Sous Section 4 du Code du Travail)

N° de déclaration d'activité : 93.13.14062.13
Nos Réf. : 43518591

MME CORREZE Astrid Date de naissance : 24/05/1963
a participé à la session de formation Préalable
PR/B032 - Devenir opérateur de chantier amiante sous-section 4 (SS4) - Formation préalable

telle que définie dans l'Arrêté du 23 février 2012.

Organisée à : AGENCE D'ANGOULEME
Du : 01/02/2017 Au : 02/02/2017 DUREE : 14:00

Formateur(s) : AUDOYNNAUD Albin Formateur qualifié suivant référentiel qualité interne entreprise

Au cours de ce stage Madame CORREZE Astrid a acquis les connaissances et savoir-faire adaptés à la nature de ses activités, à son niveau de responsabilité, à sa qualification et son expérience professionnelle.

Au vu de cette attestation de compétence Madame CORREZE Astrid peut effectuer des interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante pour les activités définies à la sous section 4 jusqu'au 02/02/2020. Une formation de recyclage devra être suivie avant le 02/02/2020 pour poursuivre l'activité mentionnée ci-avant.

A : Angoulême
Le : 03/02/2017

Le Responsable Formation
Laurence GAILLARD
Cachet

La présente attestation est basée : sur les renseignements que vous nous avez fournis (indice souhaité, tâches confiées, ...), sur les résultats obtenus par le stagiaire au contrôle des connaissances et sur son comportement lors des applications pratiques.

Nous vous conseillons de faire une photocopie de cette page avant de découper la carte selon les pointillés et de la remettre au titulaire.

TITULAIRE

NOM : CORREZE Prénom : Astrid
Date de naissance : 24/05/1963
Fonction : Opérateur de chantier

Est titulaire d'une :

ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE
(sous section 4 du Code du Travail)

Suite à : Formation Préalable

Valable jusqu'au : 02/02/2020
Pour les activités mentionnées à la sous section 4
Contenu conforme à l'Arrêté du 23/02/2012

ORGANISME DE FORMATION

APAVE SUDEUROPE SAS
8 Rue Jean-Jacques Vernazza - ZAC Saumury-Séon - BP 193
13322 MARSEILLE Cedex 16
N° de déclaration d'activité : 93.13.14062.13

Formateur(s) qualifié(s) : AUDOYNNAUD Albin

Le Responsable Formation
Laurence GAILLARD
Signature :

Référence : 43518591 Date : 02/02/2017